

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mai 2015

DCM N° 15-05-28-25

Objet : Acquisition d'une parcelle située Lieu-dit "Haut de Berouard" à Metz-Magny.

Rapporteur: M. LIOGER

Monsieur Claude ROYER est propriétaire d'une parcelle cadastrée section MI n° 48 à Metz-Magny de 5 a 80 ca et située en zone NP5 du PLU dans l'emprise de la zone anciennement dénommée « ZAD de Metz Sud ».

Celui-ci, n'ayant plus d'attache dans la région messine, a donc proposé à la Ville de Metz la cession de son terrain.

Le service France Domaine a fixé la valeur de ce terrain à 1 334 €, soit 2,30 € le m².

Il est donc proposé d'acquérir cette parcelle, conformément à l'évaluation du service France Domaine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'évaluation du service France Domaine,

VU l'accord de Monsieur Claude ROYER,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACQUERIR** la parcelle cadastrée sous :

BAN DE MAGNY :

Section MI – n° 48 – Lieu-dit « Haut de Berouard » – 5a 80ca.

dont Monsieur Claude ROYER, domicilié 10, rue Alexandre Dumas 51140 MUIZON, est propriétaire,

- **DE REALISER** cette opération au prix de 1 334 €, conformément à l'évaluation du service France Domaine,
- **DE FINANCER** cette dépense au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice concerné,
- **DE PRENDRE** à la charge de la Ville de Metz les frais d'acte, droits et honoraires de notaire,
- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action foncière
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.1 Acquisitions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ